

# **L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

## **FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 22 novembre 2016**

---

### **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Le Conseil d'administration a reçu le rapport écrit de la directrice générale pour la période du 13 mai 2016 au 31 octobre 2016, accompagné d'une copie de la lettre à la SCHL présentant les activités au 3<sup>e</sup> trimestre 2016, de la réponse de la SCHL, d'un rapport sur le projet pilote lié au bilan de santé annuel, de l'exemple de politique sur l'environnement durable pour les coopératives, du mémoire de l'Agence dans le cadre de la consultation quant à la Stratégie nationale sur le logement et de l'entente de modification entre l'Agence et la SCHL.

La directrice générale a présenté son rapport avec des statistiques à jour sur les plans d'immobilisation approuvés de nos coopératives clientes, leur adoption de règlements interdisant aux membres ayant des arriérés de siéger à titre d'administrateur et leurs contributions aux réserves de remplacement des immobilisations. Elle a fait rapport sur la promotion de l'Agence de notre modèle d'entente de services de gestion dans diverses provinces et a parlé des relations positives de l'Agence avec la SCHL.

### **FINANCES**

Le trésorier a fait rapport au nom du comité des finances et de la vérification en recommandant l'approbation du plan et des honoraires de vérification pour 2016 ainsi que du budget et du plan d'immobilisations quinquennal mis à jour pour 2017. Le Conseil d'administration a approuvé le budget et le plan, et il a accepté les états financiers pour la période se terminant le 30 septembre 2016. Sur recommandation du comité, le Conseil d'administration a approuvé les modifications des politiques de l'Agence sur la comptabilisation des dépenses prépayées, et de la comptabilité des immobilisations et actifs incorporels.

### **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

Suivant les conseils du comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil d'administration a approuvé les modifications apportées à la description du poste de la directrice générale et aux politiques de l'Agence régissant les ressources humaines, les règles de conduite, la durabilité, les normes de satisfaction et de service à la clientèle et l'approvisionnement. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de vérification de la conformité pour 2016, a accordé une augmentation de 1,3 % de l'échelle salariale des employés de l'Agence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et a recommandé que la Fédération de l'habitation coopérative du Canada reconduise Roger Maloney et Ken McFarland au Conseil d'administration pour des mandats de trois ans. Les administrateurs ont adopté

Points saillants de la réunion du conseil d'administration

Le 25 novembre 2015

Page 2

un ensemble de domaines stratégiques pour 2017, soutenus par des indicateurs clés de rendement pondérés. Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur la façon de travailler de l'Agence avec différents organismes du secteur. Les administrateurs se sont réunis à huis clos pour adopter un ensemble de compétences que doit avoir la directrice générale et pour étudier le processus d'évaluation du rendement de 2016 de la directrice générale et ses objectifs de rendement pour 2017.